



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Maroc – OCDE : Rabat abrite la troisième réunion du Comité conjoint de coordination, consacrée au suivi de la mise en œuvre du Programme Pays**

La troisième réunion du comité de coordination du programme pays Maroc-OCDE a été tenue à Rabat ce Jeudi 30 Novembre. Cette réunion a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de coopération (Programme Pays) conclu entre le Royaume du Maroc et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

Cette réunion a été l'occasion pour les représentants des différents départements ministériels impliqués dans ce programme et les experts de l'OCDE de dresser un bilan du programme en mettant l'accent sur les réalisations à ce jour et les prochaines étapes.

Pour rappel, le protocole d'accord relatif audit programme pays a été signé, le 15 juin 2015 à Paris, par le Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, et le Secrétaire Général de l'OCDE.

Le Programme Pays est l'aboutissement d'une relation solide et d'une collaboration renforcée entre le Maroc et l'OCDE en vue de la promotion de la croissance économique, de la compétitivité, de l'inclusion sociale et de la gouvernance publique au Maroc. La consolidation de cette relation s'est traduite déjà par l'adhésion du Maroc à plusieurs instruments de l'OCDE dans des domaines clés, tels que l'investissement, la gouvernance numérique, la fiscalité, l'intégrité et le développement des PME.

Le Programme Pays intègre l'adhésion du Royaume du Maroc à 9 autres instruments juridiques de l'OCDE, sa participation renforcée à 9 comités de l'OCDE, ainsi que la réalisation de 17 projets stratégiques en relation avec les politiques économiques et sociales, la formulation et le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques ainsi qu'avec la gouvernance. Ces projets ont été définis après un large processus de consultation et de coordination entre les équipes marocaines et les équipes de l'OCDE ; lequel processus a permis d'identifier les

études en ligne avec les réformes économiques et sociales stratégiques et prioritaires pour le Maroc, afin de tirer un meilleur profit du Programme Pays.

Soucieux de garantir l'impact du Programme Pays et son alignement avec les orientations stratégiques du Royaume, le Maroc et l'OCDE ont tenu à prévoir un mécanisme de suivi dès le lancement de ce programme. Ce mécanisme de suivi comprend un comité de coordination co-présidé par les services du Chef du gouvernement et l'OCDE et une feuille de route stratégique pour suivre les projets inscrits dans le cadre de ce programme.

Lors de cette réunion, les deux parties se sont félicitées de l'état d'avancement du programme pays Maroc, de la qualité qui a caractérisé la mise en œuvre des différents projets programmés et de l'implication efficace des différentes parties impliquées du côté marocain et du côté de l'OCDE.

Il y a lieu de signaler que dans le cadre de ce programme, plusieurs études et examens ont été finalisés et publiés. A titre d'exemple l'étude sur la gouvernance des risques, l'intégration du Maroc dans le rapport annuel sur les recettes publiques en Afrique et l'étude sur le renforcement institutionnel local pour promouvoir le développement économique et social.